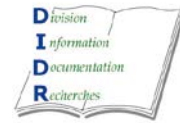


23 avril 2012



## Informations sur le mouvement "Touche pas à ma nationalité" qui s'oppose au recensement tel qu'il est conduit actuellement

### Avertissement

*Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofptra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofptra ou des autorités françaises.*

*Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008)*

*[cf. [https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes\\_directrices\\_europeennes.pdf](https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf)], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.*

*Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.*

*La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofptra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.*

### 1. Contexte de la naissance du mouvement

Le gouvernement mauritanien a lancé depuis mai 2011 une vaste opération de recensement de la population mauritanienne. Le lancement de ce projet a été organisé, selon la Fédération Internationale des Droits de l'Homme<sup>1</sup>, sans concertation avec les partenaires politiques. Les opérations d'enrôlement des populations ont été engagées depuis le mois de mai 2011<sup>2</sup>. Selon le ministre mauritanien de l'Intérieur Mohamed Ould Boilil, elles « visent l'instauration dans notre pays d'un système d'état civil biométrique moderne et fiable »<sup>3</sup>. Rabih Rabbou, directeur chargé de l'état civil assure que l'opération en cours « n'exclura personne et finira, à terme, par donner leurs droits à tous les citoyens, sans exclusive »<sup>4</sup>.

Des manifestations se déroulent en septembre 2011 pour dénoncer les pratiques jugées discriminatoires observées à l'encontre des négro-mauritaniens dans le cadre de ce recensement de la population. Selon un communiqué de la FIDH du 28 septembre 2011,

<sup>1</sup> Fédération Internationale des Droits de l'Homme/FIDH (communiqué), « Disparition de M. Bakary Bathily, secrétaire général du Syndicat national des étudiants de Mauritanie », 15/02/2012 [MRT 001 / 0212 / OBS 019].

<sup>2</sup> Agence Xinhua [site web Afriqinfos.com], « L'Etat mauritanien affirme son intransigeance face aux manifestants négro-mauritaniens contre le recensement », 28/09/2011.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> AFP [site web Afriqinfos.com], « Ce qui met les Noirs de Mauritanie en colère », 30/09/2011.

« Les manifestants dénoncent notamment une composition non représentative des Commissions chargées d'effectuer ce recensement ou encore des demandes de pièces justificatives de nationalité souvent impossible à réunir (pièces d'identité ou actes de décès des arrière grands-parents, etc.). En outre, les manifestants contestent le fait que les personnes âgées de moins de 45 ans dont les parents n'auront pas réussi à prouver leur nationalité ne pourront pas eux-mêmes se faire recenser »<sup>5</sup>.

La violente répression de ces manifestations, notamment de celles organisées dans la ville de Kaédi (située à environ 400 km au sud de Nouakchott) les 24 et 25 septembre 2011 et à Maghama les 26 et 27 septembre, se soldera par plusieurs blessés et un mort dans la ville de Maghama<sup>6</sup>.

C'est dans le contexte de cette contestation des méthodes d'organisation de ce recensement qu'est apparu, peu de temps après le début des opérations de recensement, le mouvement « Touche pas à ma nationalité » (TPN). Celui-ci deviendra rapidement le fer de lance de l'opposition au recensement en organisant des manifestations et des sit-in à Nouakchott et à l'étranger<sup>7</sup>.

## **2. Le mouvement « Touche pas à ma nationalité » : dirigeants, revendications**

**Les principales personnalités du mouvement (telles que citées dans les différents articles consultés) :**

- Ba Mamadou Kalidou, membre fondateur du mouvement « Touche pas à ma nationalité », président de l'« Initiative mauritanienne pour l'Égalité et la Justice » (IMEJ),
- Abdoul Birane Wane<sup>8</sup>, président<sup>9</sup> et porte-parole du mouvement « Touche pas à ma nationalité »
- Dia Allasane, membre fondateur du mouvement « Touche pas à ma nationalité », porte-parole de « Conscience citoyenne<sup>10</sup>
- Diallo Saidou, le porte-parole du Mouvement en France<sup>11</sup>.

### **Les revendications du mouvement**

---

<sup>5</sup> Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH) (communiqué), « Mauritanie : Répression violente du mouvement 'Touche pas à ma nationalité' », 28/09/2011.

<sup>6</sup> Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH) (communiqué), « Mauritanie : Répression violente du mouvement 'Touche pas à ma nationalité' », 28/09/2011.

<sup>7</sup> Site web « Flere.fr », « Touche pas à ma nationalité », non daté.

<sup>8</sup> Autres orthographe rencontrée : Birane Wone.

<sup>9</sup> Site web « Noor Info », « Collectif Touche pas à ma nationalité: Le combat continue et est réprimé par la police », 10/09/2011.

<sup>10</sup> Site web [www.flere.fr/](http://www.flere.fr/), « Témoignages des acteurs du mouvement « Touche pas à ma nationalité – je suis Noir et Mauritanien », 17/07/11.

<sup>11</sup> Site web afreeknews.com (Vidéo - Revue de presse africaine), « L'entretien avec Saïdou Diallo (porte-parole du Mouvement « Touche pas à ma nationalité »), 06/02/2012.

Le mouvement « Touche pas à ma nationalité » affirme dénoncer les abus de la commission chargée de recenser les citoyens<sup>12</sup>, notamment à l'encontre des négro-mauritaniens.

Un communiqué conjoint de la FIDH et de l'Association mauritanienne des droits de l'homme (AMDH)<sup>13</sup> présentent ainsi les revendications du mouvement : « *Les manifestants dénoncent notamment une composition non représentative des Commissions chargées d'effectuer ce recensement ou encore des demandes de pièces justificatives de nationalité souvent impossible à réunir (pièces d'identité ou actes de décès des arrière grands-parents, etc.). En outre, les manifestants contestent le fait que les personnes âgées de moins de 45 ans dont les parents n'auront pas réussi à prouver leur nationalité ne pourront pas eux-mêmes se faire recenser* ». Selon les deux organisations, les Noirs du pays craignent une remise en question de leur nationalité qu'il leur est notamment demandé de prouver par des pièces « *souvent impossible à réunir (pièces d'identité ou actes de décès des arrière-grands-parents, etc.)* ».

Parmi les pratiques de la commission d'enquête dénoncées par le mouvement « Touche pas à ma nationalité », outre les pièces administratives quasi-impossibles à fournir, figurent les questions "uniquement réservées aux Noirs", les enquêteurs en majorité maures. Pour exemple, un négro-mauritanien peut se voir demander de « *prouver sa 'mauritanité' en s'exprimant en hassanya (dialecte maure) ou en récitant une partie du Coran* »<sup>14</sup>. On lui demandera également d'où vient son père. « *S'il vient du Sénégal ou du Mali par exemple, ou si vous êtes vous-même né ailleurs qu'en Mauritanie, vous êtes d'office exclu* »<sup>15</sup>. Selon un négro-mauritanien interrogé par l'AFP, « *Les commissions dominées par les Maures nous demandent, pour confirmer notre nationalité, si nous connaissons tel maire de telle ville, tel centre d'intérêt de telle zone, ou tel notable dans telle région qui n'est pas la nôtre* »<sup>16</sup>.

Le mouvement réclame en décembre 2011 la suspension immédiate des opérations de recensement et la révision de la composition des commissions qui en sont chargées<sup>17</sup>. Son président, Abdoul Birane Wane, a également remis le 10 décembre 2011, à l'issue d'une manifestation devant le siège de l'ONU à Nouakchott, au représentant du secrétaire général de l'ONU une lettre ouverte dans laquelle le mouvement renouvelle un ensemble d'exigences, dont une action des Nations Unies pour « *protéger les droits des minorités et les victimes de la marginalisation en Mauritanie* »<sup>18</sup>.

Les autorités ont, de leur côté, durci leur position. Elles ont fait savoir en décembre 2011 que le processus de recensement était irréversible les manifestations et mouvements de protestation organisés par « Touche pas à ma nationalité » font l'objet d'une violente répression<sup>19</sup>. Les autorités considèrent en effet que le mouvement « Touche pas à ma nationalité » est « *une entreprise ségrégationniste à l'égard des populations négro-mauritaniennes* »<sup>20</sup>.

Les autorités mauritaniennes tenteront également d'imputer la responsabilité de manifestations qui ont secoué le campus de l'Université de Nouakchott fin janvier et en

---

<sup>12</sup> Vidéo ajoutée par « al akhbar info », « Des manifestants contre l'enrôlement protestent à Tavrigh-Zeina », 14/07/2011.

<sup>13</sup> Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH) (communiqué), « Mauritanie : Répression violente du mouvement 'Touche pas à ma nationalité' », 28/09/2011.

<sup>14</sup> AFP [site web Afriqinfos.com], « Ce qui met les Noirs de Mauritanie en colère », 30/09/2011.

<sup>15</sup> *Ibid.*

<sup>16</sup> *Ibid.*

<sup>17</sup> Agence Xinhua [site web Afriqinfos.com], « Des négro-mauritaniens manifestent devant le siège de l'ONU à Nouakchott », 11/12/2011.

<sup>18</sup> *Ibid.*

<sup>19</sup> Agence Xinhua [site web Afriqinfos.com], « Des négro-mauritaniens manifestent devant le siège de l'ONU à Nouakchott », 11/12/2011.

<sup>20</sup> Agence Xinhua [site web Afriqinfos.com], « Mauritanie : arrestation du leader du mouvement négro-mauritanien "Touche pas à ma nationalité" », 05/02/2012

février 2012 notamment au mouvement « Touche pas à ma nationalité ». C'est apparemment pour ce motif que le dirigeant du mouvement, Abdoul Birane Wane, est arrêté le 5 février 2012. Il sera libéré quelques jours plus tard.

Initié autour du recensement, le mouvement « Touche pas à ma nationalité » s'est peu à peu amplifié et ses revendications se sont élargies pour réclamer la cessation de toutes les discriminations pratiquées en Mauritanie, notamment la persistance des pratiques esclavagistes<sup>21</sup>.

La FIDH et l'AMDH observent à ce sujet que la Mauritanie a été rappelée à l'ordre à plusieurs reprises « par les mécanismes régionaux et internationaux de protection des droits de l'Homme pour la persistance de discriminations en tout genre à l'encontre des populations noires »<sup>22</sup>.

### 3. Brève chronologie (non exhaustive) des actions organisées à Nouakchott et à Paris par le mouvement « Touche pas à ma nationalité »

*En septembre 2011, des manifestations, qui avaient commencé à Nouakchott dès le mois de juillet, gagnent plusieurs villes du sud du pays (Vallée du fleuve Sénégal) comme Bogué, Bababé, Kaédi ou Maghama. Des voitures et maisons sont incendiées, des commerces saccagés. Les autorités mauritaniennes réprimeront violemment ces manifestations et procéderont à l'envoi de garnisons militaires supplémentaires pour rétablir l'ordre dans plusieurs villes du sud qui seraient placées en état de siège<sup>23</sup>.*

*Des manifestations de protestation contre le recensement sont également organisées par la diaspora mauritanienne en France, en Belgique et au Canada.*

*Des images de ces rassemblements tant en Mauritanie qu'à l'extérieur du pays circulent sur internet (site Youtube) mais compte tenu des légendes souvent incomplètes accompagnant ces vidéos, il est souvent très difficile, voir impossible, d'en déterminer les dates et les lieux exacts.*

**juillet 2011** : Le mouvement « Touche pas à ma nationalité » manifeste devant le Centre d'Accueil des Citoyens de Tevrag Zeina à Nouakchott, pour dénoncer « les abus de la commission chargée de recenser les citoyens ». La date exacte de cette manifestation n'est pas précisée sur la vidéo mise en ligne le 14 juillet 2011 sur Youtube<sup>24</sup>.

**Juillet 2011** : une vidéo du 4<sup>ème</sup> sit-in du mouvement « Touche pas à ma nationalité » se déroulant en Mauritanie a été mise en ligne sur Youtube le 23 juillet 2011. Pour les raisons évoquées *supra*, il n'est pas possible de préciser la date exacte de ce rassemblement<sup>25</sup>.

**23 juillet 2011** : Une conférence du mouvement « Touche pas à ma nationalité » est organisée à Paris<sup>26</sup>. Hassane Soumaré, ancien ministre et professeur à l'université de

---

<sup>21</sup> Site web « Noor Info », « Collectif Touche pas à ma nationalité: Le combat continue et est réprimé par la police », 10/09/2011.

<sup>22</sup> *Ibid.*

<sup>23</sup> Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH) (communiqué), « Mauritanie : Répression violente du mouvement 'Touche pas à ma nationalité' », 28/09/2011.

<sup>24</sup> « Des manifestants contre l'enrôlement protestent à Tevragh-Zeina », Vidéo ajoutée par « al akhbar info » le 14 juil. 2011 sur Youtube.

<sup>25</sup> 4<sup>ème</sup> sit-in du mouvement « Touche pas à ma nationalité : je suis Noir et Mauritanien. Vidéo mise en ligne sur Youtube le 23/07/2011.

<sup>26</sup> Conférence « Touche pas à ma nationalité », Paris, le 23 juillet 2011. Vidéo ajoutée sur Youtube le 23 juillet 2011 par [www.kassataya.com](http://www.kassataya.com).

Nouakchott. Une manifestation de la place du Trocadéro à l'ambassade de Mauritanie est annoncée pour le même jour par l'un des participants à cette conférence<sup>27</sup>. Des images d'une marche vers l'ambassade de Mauritanie à Paris, durant laquelle se produisent des échauffourées avec les forces de l'ordre, est mise en ligne sur Youtube le 24 juillet, soit le lendemain. Il est possible qu'il s'agisse du même événement<sup>28</sup>.

**28 juillet 2011** : des dizaines de Mauritaniens d'ethnies négro-africaines, ont manifesté à Nouakchott contre les conditions de l'organisation du recensement. Selon Wane Birane, porte-parole des manifestants rassemblés dans un mouvement appelé "Touche pas à ma nationalité" : « *Les opérations d'enrôlement de la population sont destinées uniquement à priver les négro-mauritaniens de leur citoyenneté* »<sup>29</sup>.

**10 septembre 2011** : une manifestation contre le recensement se tient en Mauritanie. Le lieu n'est pas précisé sur la vidéo consultable sur Youtube<sup>30</sup>.

**17 septembre 2011** : huit personnes ont été blessées lors de la dispersion violente d'une manifestation à Nouakchott, selon "Touche pas à ma nationalité"<sup>31</sup>.

**24-25 septembre 2011** : la manifestation organisée par le mouvement « Touche pas à ma nationalité » (TPN) dans la ville de Kaédi, ville à dominante noire de la vallée du fleuve Sénégal (sud), fait environ cinq blessés graves parmi les manifestants<sup>32</sup>.

**27 septembre 2011** : la manifestation organisée par le mouvement « Touche pas à ma nationalité » à Maghama (ville située à environ 60 km au sud de Kaédi) fait environ cinq blessés graves et un mort parmi les manifestants. Selon la FIDH et l'AMDH<sup>33</sup>, les gendarmes auraient tiré à balles réelles. Ces tirs auraient causé la mort d'un jeune homme de 19 ans, Lamine Mangan, et fait environ dix blessés, dont au moins six ont été évacués vers Kaédi dans un état grave. Les manifestants, qui protestaient contre un recensement jugé « discriminatoire », auraient envahi le centre local d'état civil pour exiger la suspension immédiate de toutes opérations d'enrôlement des populations, avant de saccager et mettre le feu à certains locaux administratifs<sup>34</sup>. Le manifestant aurait été tué alors qu'il tentait, avec d'autres personnes, de prendre d'assaut la brigade de gendarmerie de la ville. D'après les informations recueillies par la FIDH et l'AMDH, dans ces deux localités, les forces de l'ordre auraient procédé à des recherches ciblées au sein de certaines maisons pour y trouver et arrêter des manifestants. Plus d'une vingtaine de personnes font encore aujourd'hui l'objet de détentions arbitraires et n'ont toujours pas eu accès à leurs avocats ou leurs familles<sup>35</sup>.

A la suite des affrontements à Maghama, Messaoud Ould Boulkheir, le président de l'Assemblée nationale, a demandé la suspension du recensement, arguant que ces événements risquaient de « *réveiller les démons du racisme, de la guerre civile et de la*

---

<sup>27</sup> Ne touche pas à ma nationalité: les Mauritaniens de Paris en colère, Vidéo mise en ligne sur Youtube le 25 juillet 2011.

<sup>28</sup> Assaut ambassade. Vidéo mise en ligne par [www.kassataya.com](http://www.kassataya.com) le 24/07/2011.

<sup>29</sup> AFP (Pressed), « Recensement en Mauritanie: manifestation de négro-africains inquiets », 28/07/2011

<sup>30</sup> La manifestation du 10 septembre en Mauritanie : « Touche pas à ma nationalité ». Vidéo mise en ligne le 15/09/2011.

<sup>31</sup> AFP [site web Afriqinfos.com], « Recensement en Mauritanie: les violences s'amplifient, heurts à Nouakchott », 29/09/2011.

<sup>32</sup> Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH) (communiqué), « Mauritanie : Répression violente du mouvement 'Touche pas à ma nationalité' », 28/09/2011.

<sup>33</sup> *Ibid.*

<sup>34</sup> Xinhua News Agency (Pressed), « Un manifestant négro-mauritanien tué au cours d'un affrontement avec les forces de l'ordre à Maghama (Sud mauritanien) », 27/09/2011

<sup>35</sup> Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH) (communiqué), « Mauritanie : Répression violente du mouvement 'Touche pas à ma nationalité' », 28/09/2011.

*persécution* »<sup>36</sup> mais les autorités annonceront le maintien de l'opération tout en accusant des « *acteurs politiques malveillants et peu soucieux de l'intérêt national* » d'être à l'origine de ces manifestations<sup>37</sup>.

Vingt des 45 personnes interpellées au cours des affrontements entre la police et des manifestants négro-mauritaniens à Kaédi sont remises en liberté<sup>38</sup>.

**28 septembre 2011** : une nouvelle manifestation se produit à Maghama, où des jeunes ont brûlé le domicile d'un homme accusé d'être un "indicateur" des forces de l'ordre, selon un porte-parole des manifestants. La manifestation a eu lieu à la fin de l'enterrement du manifestant tué par balle mardi lors de la dispersion d'une manifestation la veille par des gendarmes, a affirmé à l'AFP ce porte-parole sous couvert de l'anonymat<sup>39</sup>.

**29 septembre 2011** : des heurts se produisent entre manifestants et policiers à Nouakchott. Les échauffourées ont éclaté lorsque des jeunes ont été empêchés par la police de se rendre à l'Assemblée nationale où ils entendaient demander aux députés de faire pression pour favoriser l'annulation du recensement. Les manifestants ont été dispersés à coups de gaz lacrymogènes par la police qui a affirmé que la marche n'était pas autorisée. De petits groupes ont alors engagé des courses-poursuites avec les policiers, leur lançant des pierres. Des pneus ont été brûlés, des véhicules incendiés, des commerces saccagés<sup>40</sup>. Deux jeunes ont été interpellés, selon Wane Abdoul Birane, un responsable de "Touche pas à ma nationalité".

**29 septembre 2011** : des affrontements ont éclaté entre forces de l'ordre et manifestants négro-mauritaniens lors d'une manifestation à Nouakchott organisée par le mouvement TPN<sup>41</sup>. Selon les autorités mauritaniennes, 56 manifestants négro-mauritaniens ont été arrêtés.<sup>42</sup>

**30 septembre 2011** : arrestation de 13 étrangers alors qu'« *ils encadraient les manifestations du mouvement 'Touche pas à ma nationalité' contre le recensement en cours* », selon un communiqué du ministère de l'Intérieur. Il y est souligné que ces manifestations sont des « *activités non autorisées, où des étrangers jouaient, sans équivoque le rôle d'encadreurs. Il s'agit d'activités ayant conduit à des dégâts qui auraient été encore plus graves, car les manifestants ont failli atteindre une station service et un dépôt de gaz butane, mais la vigilance des forces de l'ordre a permis d'éviter le pire. Les auteurs de ces actes de vandalisme, contradictoire avec l'islam, seront sévèrement sanctionnés, conformément à la loi. Il ne sera permis aucun acte touchant à la sécurité publique, à celle des citoyens où à la stabilité et la sécurité du pays* ». Aucune indication sur les nationalités des étrangers arrêtés n'a été donnée.<sup>43</sup>

---

<sup>36</sup> Radio France Internationale (Pressed), « Le président de l'assemblée nationale demande la suspension du recensement », 27/09/2011

<sup>37</sup> AFP (Pressed), « Mort d'un manifestant en Mauritanie: le recensement continuera (ministre) », 27/09/2011

<sup>38</sup> Xinhua News Agency (Pressed), « Mauritanie : libération de 20 arrêtés au cours des dernières manifestations de Kaédi », 28/09/2011.

<sup>39</sup> AFP (Pressed), « Mauritanie/recensement: nouvelle manifestation à Maghama, une maison incendiée », 28/09/2011 ; Radio France Internationale (Pressed), « Manifestations contre le recensement en Mauritanie : la tension persiste à Maghama », 29/09/2011.

<sup>40</sup> AFP [site web Afriqinfos.com], « Recensement en Mauritanie: les violences s'amplifient, heurts à Nouakchott », 29/09/2011.

<sup>41</sup> Agence Xinhua [site web Afriqinfos.com], « Mauritanie : arrestation de 13 étrangers qui encadraient la manifestation de jeudi », 30/09/2011.

<sup>42</sup> *Ibid.*

<sup>43</sup> *Ibid.*

**2 octobre 2011** : un rassemblement contre le recensement en Mauritanie se tient place du Trocadéro à Paris<sup>44</sup>.

**8 octobre 2011** : l'agence de presse mauritanienne Agence Nouakchott d'Information/ANI annonce dans une dépêche que les dirigeants de la mouvance « Touche pas à ma nationalité » ont reçu l'autorisation de l'administration d'organiser à Nouakchott, une marche pacifique sur le parcours Polyclinique-Assemblée nationale. Selon cette dépêche, cette marche qui devra être encadrée par la police, sur la demande de ses initiateurs, devra se terminer devant l'assemblée nationale avec la remise d'une lettre aux députés<sup>45</sup>.

**9 octobre 2011** : les dirigeants du mouvement TPN dénoncent un acte de désinformation menée par les autorités mauritaniennes à propos de l'annonce d'un accord entre l'administration mauritanienne et le mouvement au sujet de l'organisation d'une marche la veille à Nouakchott. Selon le mouvement TPN, « aucune négociation ne peut avoir lieu avec des autorités qui ordonnent de tirer à balles réelles sur des adolescents et cautionnent la torture »<sup>46</sup>. Le mouvement dénonce une manipulation organisée par le régime de cadres corrompus originaires de la vallée du Sénégal et rappelle que « toute information concernant le mouvement et qui ne proviendrait pas du coordonnateur ou du porte-parole, Dia Alassane n'engage aucunement le mouvement »<sup>47</sup>.

**28 novembre 2011** : des membres de "Touche pas à ma nationalité" ont manifesté à Nouakchott pour revendiquer un procès contre les auteurs « des exactions de 1989 » à l'encontre des négro-mauritaniens, notamment l'ancien président Maouiya Ould Taya. Ils ont été dispersés par les forces de l'ordre avant d'atteindre le palais présidentiel<sup>48</sup>.

**10 décembre 2011** : des sympathisants du mouvement « Touche pas à ma nationalité » ont organisé un sit-in devant le siège de la représentation de l'ONU à Nouakchott. Selon l'agence Xinhua, les manifestants, en majorité des jeunes, ont exigé l'arrêt immédiat du recensement des populations qu'ils ont qualifié de « discriminatoire à l'égard des négro-mauritaniens ». A l'issue du sit-in, les manifestants ont remis une lettre au représentant du secrétaire général de l'ONU, dans laquelle ils ont renouvelé un ensemble d'exigences, dont une action des Nations Unies pour « protéger les droits des minorités et les victimes de la marginalisation en Mauritanie »<sup>49</sup>.

**25 janvier 2012** : Plusieurs personnes ont été blessées à Nouakchott au cours d'une manifestation d'étudiants. Les étudiants protestaient contre la délocalisation de l'Institut supérieur des études et de recherches islamiques (Iséri) de Nouakchott à Aioun (800 km à l'est) et sa transformation en "Université des sciences islamiques", selon des responsables de l'Union nationale des étudiants de Mauritanie (Unem). Le ministre de l'Intérieur, Mohamed Ould Boilil, accusera devant le Parlement des « forces politiques d'utiliser les étudiants » de cet ex-institut « pour des fins politiques »<sup>50</sup>.

---

<sup>44</sup> Manifestation « Touche Pas Ma Nationalité » Paris le 02 octobre 2011 contre le recensement discriminatoire en Mauritanie. Vidéo ajoutée sur Youtube le 02/10/2011.

<sup>45</sup> Agence Nouakchott d'Information/ANI [allAfrica.com], « Mauritanie: Marche autorisée de «touche pas à ma nationalité», ce samedi à Nouakchott », 08/10/2011 ; Agence Xinhua [site web Afriqinfos.com], « Marche pacifique de négro-mauritaniens contre le recensement », 08/10/2011.

<sup>46</sup> Site web 'Seneweb.com', « Mauritanie: 'Touche pas à ma nationalité' : Démenti », 10/10/2011

<sup>47</sup> Ibid.

<sup>48</sup> Agence Xinhua [site web Afriqinfos.com], « Des négro-mauritaniens manifestent devant le siège de l'ONU à Nouakchott », 11/12/2011.

<sup>49</sup> Ibid.

<sup>50</sup> AFP (Pressed), « Mauritanie: violences lors d'une manifestation d'étudiants, des blessés », 25/01/2012 ; Radio France Internationale [allafrica.com], « Nouvelles confrontations entre policiers et étudiants à l'Université de Nouakchott », 03/02/2012 (Pressed).

**2 février 2012** : un sit-in est organisé sur le campus de l'Université de Nouakchott. Les étudiants réclament l'amélioration de leurs conditions de vie et d'études et notamment le report des examens, le paiement des bourses d'études<sup>51</sup>.

**3 février 2012** : après des manifestations sur le campus de l'université de Nouakchott, le conseil de discipline de cet établissement a décidé le renvoi définitif de huit étudiants, dont des dirigeants syndicalistes, et l'exclusion temporaire (pendant trois ans) de trois autres. Ces sanctions ont été condamnées par les syndicats d'étudiants<sup>52</sup>. Le directeur de l'Université a accusé le mouvement « Touche pas à ma nationalité » et le parti islamiste modéré Tewassoul d'être à l'origine des affrontements<sup>53</sup>.

**5 février 2012** : arrestation de Wane Abdoul Birane, dirigeant du mouvement « Touche pas à ma nationalité » (TPN). L'opposition, par le biais d'un communiqué de la coordination de l'opposition (COD), a dénoncé cette arrestation, ajoutant les autorités n'avaient pas donné de justification à cette mesure<sup>54</sup>. Selon un haut responsable de la police s'exprimant sous le couvert de l'anonymat, le motif de l'arrestation de M. Birane ne serait pas ses activités dans le cadre de TPN, mais « *la constitution d'une organisation de malfaiteurs qui devaient incendier l'université de Nouakchott* »<sup>55</sup>.

**7 février 2012** : des dizaines de sympathisants du mouvement « Touche pas à ma nationalité » (TPN) ont manifesté à Nouakchott pour exiger la libération du dirigeant du mouvement. Un porte-parole des manifestants, Balla Touré, a affirmé que « *M. Birane n'a rien à voir avec ces événements (à l'université), son arrestation constitue un défi cinglant aux droits à la liberté et à l'expression des citoyens* »<sup>56</sup>.

**8 février 2012** : le dirigeant du mouvement « Touche pas à ma nationalité » (TPN) est libéré sur décision du parquet de Nouakchott et son dossier a été classé<sup>57</sup>. Il a affirmé, à sa sortie de prison, vouloir continuer son combat : « *Notre mouvement a des revendications justes et continuera son combat légitime en dépit des tentatives d'intimidation que le pouvoir nous fait subir à travers mon enlèvement et ma séquestration par la police du régime* ». Il réclame ainsi « *la fin de l'exclusion des Noirs du pays, le partage des richesses et du pouvoir qui sont des droits légitimes* »<sup>58</sup>.

**11 février 2012** : de nouvelles manifestations se déroulent sur le campus de l'Université de Nouakchott. Des bus de la société mauritanienne de transport public (STP) sont également incendiés. Dans les jours qui suivent la manifestation, six étudiants ont été inculpés d'"atteinte à la sécurité publique" et d'"incendie de biens publics" et écroués, et cinq autres sont recherchés. Selon une source judiciaire, certains de ces manifestants ont « *été arrêtés alors qu'ils versaient de l'essence sur les bus, d'autres après avoir effectivement brûlé une partie du parc de la société mauritanienne de transport public (STP)* »<sup>59</sup>.

---

<sup>51</sup> Organisation de la Presse africaine (Pressed), « Mauritanie : libération de six étudiants qui risquent toujours la peine de mort et les travaux forcés », 28/02/2012.

<sup>52</sup> Xinhua News Agency (pressed), « Arrestation de neuf personnes au cours d'une manifestation en faveur d'étudiants expulsés de l'université de Nouakchott », 15/02/2012.

<sup>53</sup> *Ibid.*

<sup>54</sup> AFP, « Mauritanie: le leader de « Touche pas à ma nationalité » arrêté », 05/02/2012.

<sup>55</sup> *Ibid.*

<sup>56</sup> AFP (Pressed), « Mauritanie: manifestation pour la libération d'un leader négro-mauritanien », 07/02/2012.

<sup>57</sup> AFP (Pressed), « Mauritanie: le leader de "Touche pas à ma nationalité" libéré », 08/02/2012.

<sup>58</sup> AFP (Pressed), « Mauritanie: un leader négro-mauritanien déterminé à continuer son "combat" », 09/02/2012.

<sup>59</sup> AFP International (Pressed), « Mauritanie: des étudiants incarcérés pour "atteinte à la sécurité publique" », 22/02/2012.



**14 février 2012** : neuf personnes, dont des antiesclavagistes d'IRA-Mauritanie<sup>60</sup>, ont été arrêtées au cours d'une manifestation en faveur de onze étudiants expulsés de l'université de Nouakchott.

**21 février 2012** : 32 personnes - dont les étudiants écroués lors des dernières manifestations - ont été présentées au procureur pour les mêmes accusations. Le procureur en a libéré 26<sup>61</sup>.

**27 février 2012** : six étudiants et représentants syndicaux estudiantins arrêtés à la suite des récentes manifestations estudiantines dans la capitale devaient passer en jugement devant la Cour criminelle de Nouakchott dans le cadre de la procédure accélérée de flagrant délit. MM. Souleymane Kebé, membre du bureau exécutif du Syndicat national des étudiants mauritaniens (SNEM), Boubacar Diallo, Aly Idrissa Sow, Moustapha Aly Thiam, Abdarrahoumane Kamara, et Boubou Thiam ont finalement été relâchés et leur procès ajourné *sine die*<sup>62</sup>.

**28 février 2012** : Dans un communiqué conjoint, plusieurs organisations de défenses des droits de l'homme, tant internationales que nationales (la FIDH, l'OMCT, l'AEDH, l'UIDH, AI, AFCF, SOS esclaves et l'AMDH), tout en se félicitant de la libération des 6 étudiants, manifestent leur inquiétude car ils demeurent inculpés depuis le 23 février dernier par le parquet de Nouakchott pour « crimes visant à déstabiliser l'État par le massacre ou la dévastation » (art. 90 et 91 du Code Pénal) ainsi que « attroupements illégaux » (art. 104 et 105 du Code Pénal). Ils encourent des peines allant de 10 ans de travaux forcés à la peine de mort. Selon ce communiqué, les étudiants détenus n'avaient pas eu accès à leurs avocats et ont été torturés durant leur garde à vue. Par ailleurs, 5 autres étudiants sont toujours recherchés.

Le communiqué souligne également que « *Ces faits interviennent dans un contexte de restriction et de répression accrus en Mauritanie contre les défenseurs des droits de l'Homme et contre toute personne souhaitant manifester pacifiquement son opposition aux décisions des autorités. Ainsi depuis plusieurs mois, les manifestations et toute expression contestataire contre par exemple le caractère discriminatoire du recensement des populations, la persistance de la pratique de l'esclavage ou encore des mesures économiques sont systématiquement et durement réprimées* ».

---

<sup>60</sup> Initiative pour la Résurgence du mouvement Abolitionniste en Mauritanie (IRA-Mauritanie).

<sup>61</sup> AFP International (Pressed), « Mauritanie: des étudiants incarcérés pour "atteinte à la sécurité publique" », 22/02/2012.

<sup>62</sup> Organisation de la Presse africaine (Pressed), « Mauritanie : libération de six étudiants qui risquent toujours la peine de mort et les travaux forcés », 28/02/2012

## Bibliographie

### Articles de presse

*[sites web consultés les 3 et 4 avril 2012]*

Site web « Flere.fr », « Touche pas à ma nationalité », non daté.

[http://www.flere.fr/index.php?option=com\\_content&view=article&id=541:touche-pas-a-ma-nationalite&catid=36:mouvement&Itemid=67](http://www.flere.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=541:touche-pas-a-ma-nationalite&catid=36:mouvement&Itemid=67)

Vidéo ajoutée par « al akhbar info », « Des manifestants contre l'enrôlement protestent à Tevragh-Zeina », 14/07/2011

[http://www.youtube.com/watch?v=8R6TrC\\_wpaU&feature=related](http://www.youtube.com/watch?v=8R6TrC_wpaU&feature=related)

Site web [www.flere.fr/](http://www.flere.fr/), « Témoignages des acteurs du mouvement « Touche pas à ma nationalité – je suis Noir et Mauritanien », 17/07/11

<http://www.youtube.com/watch?v=cUPvV9LwIUI&feature=related>

Conférence « Touche pas à ma nationalité », Paris, le 23 juillet 2011

Vidéo ajoutée sur Youtube le 23 juillet 2011 par [www.kassataya.com](http://www.kassataya.com).

[http://www.youtube.com/watch?v=qJgTsl\\_0IBs&feature=related](http://www.youtube.com/watch?v=qJgTsl_0IBs&feature=related)

4ème sit-in du mouvement « Touche pas à ma nationalité : je suis Noir et Mauritanien.

Vidéo mise en ligne sur Youtube le 23 juillet 2011

<http://www.youtube.com/watch?v=C7zxiH1Fqyc&feature=related>

Assaut ambassade. Vidéo mise en ligne par [www.kassataya.com](http://www.kassataya.com) le 24 juillet 2011

[http://www.youtube.com/watch?v=vWFXv\\_BUK\\_Y&feature=related](http://www.youtube.com/watch?v=vWFXv_BUK_Y&feature=related)

Ne touche pas à ma nationalité: les Mauritaniens de Paris en colère

Vidéo mise en ligne sur Youtube le 25 juillet 2011

<http://www.youtube.com/watch?v=qS1mJ1DVlcE>

AFP (Pressed), « Recensement en Mauritanie: manifestation de négro-africains inquiets », 28/07/2011

Site web « Noor Info », « Collectif Touche pas à ma nationalité: Le combat continue, et réprimé par la police », 10/09/2011

[http://www.noorinfo.com/Collectif-Touche-pas-a-ma-nationalite-Le-combat-continue-et-reprime-par-la-police\\_a751.html](http://www.noorinfo.com/Collectif-Touche-pas-a-ma-nationalite-Le-combat-continue-et-reprime-par-la-police_a751.html)

La manifestation du 10 septembre en Mauritanie : « Touche pas à ma nationalité ». Vidéo mise en ligne sur Youtube le 15/09/2011

<http://www.youtube.com/watch?v=8FS8xfw2gCk>

Xinhua News Agency (Pressed), « Un manifestant négro-mauritanien tué au cours d'un affrontement avec les forces de l'ordre à Maghama (Sud mauritanien) », 27/09/2011

Radio France Internationale (Pressed), « Le président de l'assemblée nationale demande la suspension du recensement », 27/09/2011

AFP (Pressed), « Mort d'un manifestant en Mauritanie: le recensement continuera (ministre) », 27/09/2011

Agence Xinhua [site web Afriqinfos.com], « L'Etat mauritanien affirme son intransigeance face aux manifestants négro-mauritaniens contre le recensement », 28/09/2011

<http://www.afriqinfos.com/articles/2011/9/28/brevesdafrique-187726.asp>

Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH) (communiqué), « Mauritanie : Répression violente du mouvement 'Touche pas à ma nationalité' », 28/09/2011.

<http://www.fidh.org/Repression-violente-du-mouvement>

Organisation de la Presse africaine (Pressed), « Mauritanie : libération de six étudiants qui risquent toujours la peine de mort et les travaux forcés », 28/02/2012

Xinhua News Agency (Pressed), « Mauritanie : libération de 20 arrêtés au cours des dernières manifestations de Kaédi », 28/09/2011

AFP (Pressed), « Mauritanie/recensement: nouvelle manifestation à Maghama, une maison incendiée », 28/09/2011

Radio France Internationale (Pressed), « Manifestations contre le recensement en Mauritanie : la tension persiste à Maghama », 29/09/2011

AFP [site web Afriqinfos.com], « Recensement en Mauritanie: les violences s'amplifient, heurts à Nouakchott », 29/09/2011

<http://www.afriqinfos.com/articles/2011/9/29/brevesdafrique-187848.asp>

Agence Xinhua [site web Afriqinfos.com], « Mauritanie : arrestation de 13 étrangers qui encadraient la manifestation de jeudi », 30/09/2011

<http://www.afriqinfos.com/articles/2011/9/30/brevesdafrique-187935.asp>

AFP [site web Afriqinfos.com], « Ce qui met les Noirs de Mauritanie en colère », 30/09/2011

<http://www.afriqinfos.com/articles/2011/9/30/brevesdafrique-187925.asp>

Manifestation « Touche Pas Ma Nationalité » Paris le 02 octobre 2011 contre le recensement discriminatoire en Mauritanie

Vidéo ajoutée sur Youtube le 2 octobre 2011

<http://www.youtube.com/watch?v=Wdens8PqoBo&feature=related>

[http://www.youtube.com/watch?v=vYz6Ljm\\_oBQ&feature=related](http://www.youtube.com/watch?v=vYz6Ljm_oBQ&feature=related)

Agence Nouakchott d'Information/ANI [allAfrica.com], « Mauritanie: Marche autorisée de «touche pas à ma nationalité», ce samedi à Nouakchott », 08/10/2011

<http://fr.allafrica.com/stories/printable/201110080174.html>

Agence Xinhua [site web Afriqinfos.com], « Marche pacifique de négro-mauritaniens contre le recensement », 08/10/2011

<http://www.afriqinfos.com/articles/2011/10/8/brevesdafrique-188477.asp>

Site web 'Seneweb.com', « Mauritanie: 'Touche pas à ma nationalité' : Démenti », 10/10/2011

[http://www.seneweb.com/news/Afrique/mauritanie-touche-pas-a-ma-nationalite-dementi\\_n\\_52302.html](http://www.seneweb.com/news/Afrique/mauritanie-touche-pas-a-ma-nationalite-dementi_n_52302.html)

Agence Xinhua [site web Afriqinfos.com], « Des négro-mauritaniens manifestent devant le siège de l'ONU à Nouakchott », 11/12/2011.

<http://www.afriqinfos.com/articles/2011/12/11/afrique-occidentale-192657.asp>

AFP (Pressed), « Mauritanie: violences lors d'une manifestation d'étudiants, des blessés », 25/01/2012

Radio France Internationale [allafrica.com], « Nouvelles confrontations entre policiers et étudiants à l'Université de Nouakchott », 03/02/2012 (Pressed)

AFP, « Mauritanie: le leader de « Touche pas à ma nationalité » arrêté », 05/02/2012  
[http://www.romandie.com/news/n/Mauritanie\\_le\\_leader\\_de\\_Touche\\_pas\\_a\\_ma\\_nationalite\\_arrete\\_05022012\\_2002.asp](http://www.romandie.com/news/n/Mauritanie_le_leader_de_Touche_pas_a_ma_nationalite_arrete_05022012_2002.asp)

Agence Xinhua [site web Afriqinfos.com], « Mauritanie : arrestation du leader du mouvement négro-mauritanien "Touche pas à ma nationalité" », 05/02/2012  
<http://www.afriqinfos.com/articles/2012/2/5/afrique-occidentale-196138.asp>

AFP (Pressed), « Mauritanie: manifestation pour la libération d'un leader négro-mauritanien », 07/02/2012

AFP (Pressed), « Mauritanie: le leader de "Touche pas à ma nationalité" libéré », 08/02/2012

AFP (Pressed), « Mauritanie: un leader négro-mauritanien déterminé à continuer son "combat" », 09/02/2012

AFP International (Pressed), « Mauritanie: des étudiants incarcérés pour "atteinte à la sécurité publique" », 22/02/2012